

Le p'tiou Basseyrain



L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2023 touche à sa fin. Encore une année qui aura charrié, à l'image des Usses en crue au cours de ces dernières semaines, son lot de catastrophes et de tragédies, ayant toutes des répercussions sur notre quotidien. Avec heureusement, au milieu de ces flots de mauvaises nouvelles, des motifs de satisfaction non moins importants, et de réelles raisons d'espérer. Aussi, au moment de jeter un dernier coup d'œil dans le rétroviseur sur l'année qui s'achève, j'ai envie de faire preuve d'un certain optimisme, grâce à la faculté que nous avons dans notre village à nous rassembler.

Au cours de ce dernier trimestre, nous avons en effet pu nous retrouver tous ensemble à plusieurs reprises. Avec nos aînés tout d'abord, le temps d'une sortie à Chanaz et à l'Abbaye de Hautecombe qui, si elle ne fut pas ensoleillée, n'en fut pas moins chaleureuse et très conviviale. Autour de nos enfants ensuite, lors de l'inauguration du Chemin de mémoire, en hommage à l'Armée des Alpes. Ce moment solennel a été empreint d'émotion lorsqu'ils ont interprété La Marseillaise, sous la direction de Christine Salerno, la présidente et cheffe de chœur de la chorale « La clé des chants ». Un très grand merci à eux !

Toujours dans cet esprit de rassemblement, je souligne une fois encore le rôle important joué par toutes nos associations, qui œuvrent pour vous proposer tout au long de l'année des animations intéressantes et variées. C'est justement pour qu'elles puissent continuer à fonctionner dans de bonnes conditions en ayant à leur disposition un outil adapté, et que les habitants disposent d'un lieu où ils puissent se réunir, que nous travaillons depuis plus de deux ans sur le projet combinant salle communale et bâtiment technique. Les travaux ont commencé fin septembre, avec la mise en service des réseaux d'eau pluviale, d'eau potable, d'alimentation électrique provisoire et d'assainissement sur le Chemin de l'étang. Les terrassements du bâtiment et de l'Agorespace sont quant à eux terminés, et le montage des structures béton va bientôt être engagé. L'enrobé de l'Agorespace sera lui aussi bientôt réalisé, en fonction des conditions météorologiques.

Tout est donc mis en œuvre, à tous les niveaux, pour que cet esprit de rassemblement qui caractérise si bien notre commune se pérennise. Et s'il est une époque de l'année qui invite au rassemblement, c'est bien cette période des fêtes, où chacun peut se ressourcer auprès des siens.

Aussi, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, un très joyeux Noël, et une année 2024 heureuse et riche en moments de partage.



Rémi PONCET, Maire de BASSY

CÉRÉMONIE DES VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Rémi PONCET, Maire de Bassy, et son équipe municipale vous invitent à partager un moment de convivialité et d'échange à l'occasion de la nouvelle année 2024 :

**Le samedi 6 janvier 2024, à 17h00
à la salle communale.**

Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population avec un bilan de l'année 2023, et les perspectives pour l'année 2024. Les échanges se poursuivront ensuite de manière plus informelle autour du verre de l'amitié.

2024

SORTIE DES SÉNIORS À CHANAZ ET À L'ABBAYE DE HAUTECOMBE

Heureux les aînés de Bassy qui, comme Ulysse, ont fait un beau voyage ! Une odysée beaucoup moins mouvementée que celle du navigateur grec, et très agréable, malgré quelques averses.

La journée a débuté par une mini-croisière sur le Rhône, puis sur le Canal de Savières et enfin sur le turbulent Lac du Bourget, clairement documentée par des intervenants passionnés qui nous ont informés sur l'environnement immédiat, sur le fonctionnement d'une écluse (qui plus est très rare et quasiment unique en France), sur la problématique de l'eau en période de réchauffement climatique, ainsi que sur la flore et la faune locales.

Après une halte gourmande à Chanaz qui nous a tous rassasiés, nous avons repris la route vers l'Abbaye de Hautecombe.

En entrant dans l'église, le visiteur est immédiatement surpris : quel que soit l'endroit où se porte son regard, un décor original l'accapare. C'est un véritable concentré de chefs-d'œuvre : des dentelles en pierre de Seyssel, des statues, des cénophes (monuments funéraires), des gisants, des autels finement décorés et de magnifiques fresques murales. Mais la merveille des merveilles se situe à gauche en entrant dans la nef. Il s'agit d'une statue de marbre blanc de Carrare, représentant la princesse Marie-Christine de Savoie, entourée d'un mendiant à gauche et d'un jeune artiste à droite. Un véritable exploit artistique car les trois personnages sont sculptés dans un seul et même bloc de marbre, par le sculpteur turinois ALBERTONI. En résumé, une journée vraiment enrichissante !



La statue de la princesse de Savoie

Merci aux organisateurs et à la Mairie pour ce moment privilégié.

Jean-François ABRY



Les séniors et les accompagnants devant l'Abbaye de Hautecombe

BASSY A INAUGURÉ SON CHEMIN DE MÉMOIRE

Dans le cadre des commémorations du 80^{ème} anniversaire des combats de 1940, la 27^{ème} Brigade d'infanterie de montagne (BIM) et la Fédération des soldats de montagne ont voulu honorer les anciens de l'Armée des Alpes. Afin que chacun se souvienne des batailles menées par cette armée invaincue, un projet de triptyque a vu le jour. Ce triptyque est composé de panneaux matérialisant un chemin de mémoire, installés dans les villes et villages de l'arc alpin où des événements se sont produits, d'un site internet (www.labataillesdesalpes.fr) et d'un guide Michelin édition spéciale, évoquant dans chaque ville et chaque village les faits de combat et le tourisme local.

Bassy fait partie des villages où des événements en lien avec l'armée des Alpes se sont déroulés, en juin 1940. C'est à cette occasion qu'un panneau mémoire permettant de se souvenir des combats qui s'y sont déroulés a été inauguré le samedi 28 octobre, en présence notamment de M. le Maire Rémi PONCET, de Mme la Députée Virginie DUBY-MULLER, de M. le Conseiller départemental Gérard LAMBERT, de M. le Maire de Seyssel Ain Michel BOTTERI, et du Colonel Claude GROJEAN. Ce panneau a été installé au cimetière de Bassy, là-même où était positionnée la section qui a participé à repousser les soldats ennemis.



Discours de M. le Maire, Rémi PONCET.

A l'issue des discours, une minute de silence a été respectée en l'honneur de ces soldats, et la Marseillaise a été entonnée par les enfants, accompagnés de l'ensemble des participants.

SOUSCRIPTION POUR LA VIERGE DE CHARMY

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons informés de la signature d'un avenant à la convention liant la Commune de Bassy et la Fondation du Patrimoine, afin d'engager une souscription pour financer une partie des travaux réalisés sur la statue de la Vierge de Charmy.

Pour ces travaux d'un montant de 2 200 € HT, une nouvelle collecte a ainsi été lancée, avec un objectif de 2 000 €. A l'heure où nous rédigeons cet article, 1 430 € ont d'ores et déjà été collectés. Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu participer.

Si vous aussi vous souhaitez faire un don, et bénéficier sous certaines conditions d'une déduction de votre impôt sur le revenu, vous pouvez le faire jusqu'au 31 mars 2024, en vous connectant sur le site internet de la Fondation du Patrimoine (<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/tableau-annonciation-de-bassy>) ou en récupérant un bulletin de souscription à la Mairie.



La statue de la Vierge restaurée

BILAN DE L'ÉTUDE SUR L'OAP N°13 (SECTEUR DES PERRULES)

Pour rappel, dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Seyssel, deux secteurs faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été identifiés sur Bassy pour réaliser des programmes de logements : le Fond du Village dans la continuité du lotissement des Perrules, et Don, au niveau du Chemin de la Fruitière. Dans les deux cas, les terrains concernés appartiennent à la Commune.

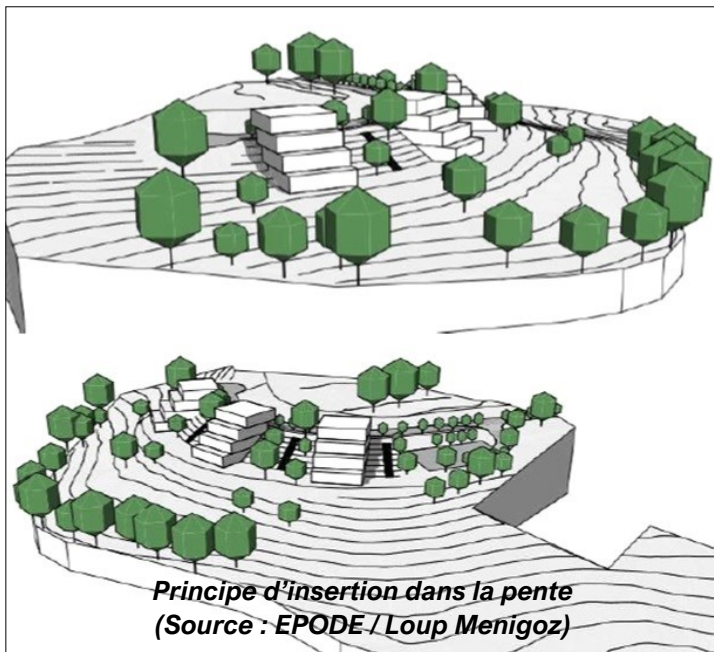
Une étude pré-opérationnelle a été réalisée sur l'OAP du Fond du village, avec le soutien de la CCUR, par le bureau d'étude EPODE, entre septembre 2023 et juin 2024. Son but était de définir dans quelles conditions (techniques, juridiques et financières) un programme de logements pourrait être réalisé, dans le cadre d'une opération de référence en termes d'intégration paysagère et de qualité architecturale et environnementale.

Le coût de cette étude (14 300 € HT) est éligible à une subvention de 10 000 € de la part de l'État, à condition que ses conclusions soient entérinées lors d'une révision du document d'urbanisme.

Dès les premières investigations, il est apparu que le périmètre actuel de l'OAP du Fond du village, tel qu'il figure dans le PLUi, n'était pas adapté pour un tel aménagement, en raison d'une mauvaise qualité des sols (en particulier dans sa partie basse), qui aurait nécessité des surcoûts pour les fondations. Il a donc été proposé de le décaler un peu vers le nord, en dessous de l'aire des jeux des Perrules.



Evolution du périmètre projet
(à gauche : tracé actuel / à droite, nouveau tracé) (Source : EPODE)



Par ailleurs, le fort potentiel paysager du site et son profil topographique rendent primordiale une bonne intégration du projet.

Dans ce but, la construction de logements intermédiaires (à mi-chemin entre habitat collectif et maison particulière) a été préférée aux habitations individuelles classiques dans le projet présenté par le bureau d'études. Cette configuration qui permet de regrouper les logements, associée à la mise en place de toitures terrasses végétalisées, et à une limitation de la hauteur du projet (qui doit rester en dessous de l'altitude de l'aire de jeux) a en effet le mérite de préserver des percées visuelles importantes, notamment depuis le haut des Perrules.

L'étagement des logements et leur intégration dans la pente permettent aussi une meilleure appréhension du projet depuis le bas du quartier.

Quant aux logements proposés dans ce scénario, majoritairement de grande taille pour accueillir des familles, et financièrement accessibles à des personnes travaillant localement, ils bénéficient tous d'une terrasse ou d'un rez-de-jardin, et d'une vue imprenable sur la vallée du Rhône et le Grand Colombier.

Une fois arrêté, ce projet a été soumis à différents opérateurs et promoteurs immobiliers pour présenter les principes d'aménagement retenus et identifier de potentielles améliorations, évaluer la faisabilité économique et juridique de l'opération au regard des réalités de marché, et sonder leur intérêt pour ce site.

Au final, aucun d'entre eux ne s'est montré intéressé par le projet tel qu'il leur a été présenté. Certains ont toutefois émis des contre-propositions remettant en cause le parti pris paysager retenu dans l'étude, ou en augmentant de façon très importante le nombre de logements réalisés, rendant impossible l'intégration paysagère souhaitée. Par ailleurs, le prix d'acquisition proposé pour le terrain ne correspondait pas aux attentes de la Commune.

Aussi, **il a été décidé de ne pas aller plus en avant dans la réalisation opérationnelle de l'OAP du Fond du village**, et d'attendre un moment plus propice pour envisager une vente du terrain. Il est en effet permis d'espérer qu'il prenne plus de valeur aux yeux des promoteurs au fur et à mesure de la raréfaction des terrains constructibles.

Toutefois, à la suite des résultats de l'étude, **certaines modifications seront apportées au périmètre et au contenu de cette OAP lors d'une prochaine révision simplifiée du PLUi du Pays de Seyssel.** Cette évolution aura pour objectifs d'adapter l'emprise foncière (pour les motifs expliqués précédemment), d'intégrer une certaine souplesse dans le mode d'aménagement (possibilité de réaliser un programme immobilier composé de maisons individuelles ou groupées) mais en respectant certains principes (intégration paysagère, préservation des percées visuelles, desserte, stationnement...).

L'OAP de Don va également évoluer, afin d'envisager une phase opérationnelle à moyen terme.

Ces procédures seront lancées en même temps et bénéficieront d'une enquête publique conjointe. Les dates de cette enquête feront l'objet d'un affichage en Mairie et sur les panneaux d'informations communales, et d'une information sur les sites internet de la Commune et de la CCUR, ainsi que dans les journaux d'annonces légales.

FIN DES TRAVAUX DU PARKING DU FOND DU VILLAGE

Les travaux du parking du Fond du village sont à présent achevés, et les habitants du quartier peuvent depuis quelques semaines profiter des nouvelles places de stationnement mises à leur disposition.

Pour rappel, cet équipement a été réalisé pour éviter que des voitures ne stationnent sur l'emprise de la Route du Fond du village, gênant ainsi le passage des véhicules de secours (camions de pompiers par exemple) ou de sécurité (engin de déneigement).

Pour le confort de tous les usagers, nous vous rappelons que son utilisation est soumise au règlement de stationnement entré en vigueur en février 2023 (qui s'applique à tous les stationnements publics de la commune). Vous pouvez le consulter en Mairie ou sur le site internet de la commune (Rubrique « Infos pratiques »).



Le parking du Fond du village est achevé

ÉTAT D'AVANCEMENT DU BÂTIMENT COMMUNAL

Les travaux du futur bâtiment communal et de l'aire de jeux sont engagés, et l'enrobé de cette dernière sera réalisé dès que les conditions météorologiques le permettront.

Les réseaux d'eaux et d'assainissement sont en grande partie posés. Des cuves de récupération d'eau de pluie seront ensuite installées, de même que les gaines de raccordement électrique définitif.

La grue ainsi qu'une « base de vie » pour les ouvriers sont mises en place ce mois de décembre, juste avant que ne débutent les travaux de maçonnerie.



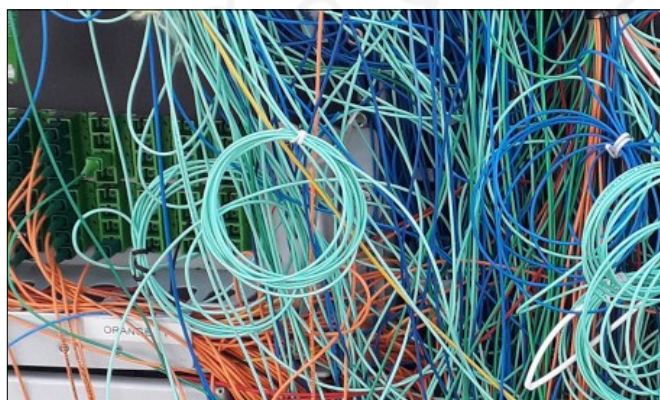
Le chantier du bâtiment communal

PROBLÈMES DE RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE

De nombreux habitants se plaignent de problèmes de raccordement à la fibre optique, que leurs opérateurs imputent à la saturation de la centrale de branchement, située à Seyssel.

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des opérateurs de gérer tous types de problématiques liés au raccordement. En cas de nécessité, l'opérateur doit faire le lien avec Altitude Infra Haute Savoie, la structure qui assure l'exploitation, la maintenance du réseau et la commercialisation auprès des opérateurs, pour faciliter le raccordement.

Nous invitons donc les personnes ayant des problèmes de raccordement à insister auprès de leur opérateur pour qu'il prenne directement contact avec Altitude Infra Haute Savoie (www.hautesavoie-fibre.fr).



Exemple de problème de raccordement (crédit photo : 60 millions de consommateurs)

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Les travaux de la seconde phase de la rivière sèche sont à présent terminés !

Les plantations et l'arrosage ont été réalisés par Pierre et Gérard dans le courant du mois de novembre, avant que les galets ne soient mis en place lors d'une matinée dédiée. Un grand merci aux participants !

Nous attendons maintenant impatiemment le début du printemps pour voir fleurir les plantes, pour l'instant cachées dans les galets.

Quant à la Vierge de Charmy, les plantations ont été faites au mois de novembre. La mise en place de deux bancs en bois autour de la statue se fera dans le courant de l'hiver.



Les "gros bras" et leur mascotte : Lucky !

L'OBSERVATOIRE DES PRÉLÈVEMENTS ET DES USAGES DE L'EAU

Cette année, la sécheresse a été moins prononcée qu'en 2022, mais des disparités se sont faites sentir à l'échelle du territoire. Les arrêtés préfectoraux qui ont été pris, "alerte sécheresse" et "alerte renforcée", sont restés en deçà du niveau "crise" qui constitue le 4^{ème} et dernier échelon. Cependant, l'état de la ressource en eau a oscillé, alternant des périodes de baisse et de remontée pendant la période d'étiage, qui va de juin à octobre. Certains secteurs ont été plus impactés par cette diminution de la ressource en eau.



Chaque année, principalement en période d'étiage, la sécheresse est présente sur le territoire. Le bassin versant présente de nombreux prélèvements pour l'eau potable, mais aussi dans les cours d'eau. En plus d'une météo capricieuse, le milieu subit les effets de ces prélèvements.

C'est pourquoi le Syr'Usses a débuté le développement de son outil « Observatoire des prélèvements et des usages » qui permettra de faire un état des lieux de la ressource en eau sur le territoire. Celui-ci, accessible depuis un ordinateur, sera alimenté par des données telles que le volume prélevé en eau potable, les données météo, les débits mesurés sur les stations, etc...

Cet outil, à destination dans un premier temps des services du Syndicat et des élus, pourrait par la suite être ouvert à d'autres services gestionnaires en eau.

Vous pouvez retrouver toutes les actualités du Syndicat de Rivière Les Usses sur le site internet : www.rivieres-usses.com et sur la page Facebook Syr'Usses, Syndicat de Rivière Les Usses.

BILAN DE LA MATINÉE DE BROUAGE

La matinée "broyage" organisée le samedi 21 octobre n'a pas obtenu le succès escompté (contrairement au troc plantes du Monde allant vert organisé en même temps, qui a trouvé son public). Elle a néanmoins permis à la Commune de broyer ses propres déchets végétaux et des branches d'arbres récemment tombés. C'est pourquoi il est acté que cette matinée sera reconduite en 2024, pour que la Commune puisse de nouveau procéder au broyage de ses déchets verts. Des ajustements dans l'organisation sont toutefois étudiés par le Comité environnement, afin que cette matinée ne profite pas seulement à la Commune mais au plus grand nombre.



Les déchets végétaux de la Commune ont été broyés

Dans cette optique, nous invitons les personnes ayant des haies ou des arbustes à tailler, et intéressées par cette démarche, à se rapprocher de la Mairie. Elles pourront par exemple nous indiquer la période de l'année qui leur semble la plus propice pour organiser cette opération. Elles seront ensuite tenues informées des modalités d'organisation de cette prochaine matinée.

MATINÉE PARTICIPATIVE "NETTOYAGE DE PRINTEMPS"

Le comité consultatif environnement organise une nouvelle matinée participative "nettoyage de printemps" :

le samedi 23 mars de 8h45 à 12h00.

Nous convions toutes les personnes motivées, petits ou grands, habitués ou néophytes, à participer à ce moment à la fois convivial et citoyen. Tous ensemble, nous débarrasserons notre joli village de tous les déchets jetés dans des endroits inappropriés !



GESTION DES BIODÉCHETS

Au 1^{er} janvier 2024 entrera en vigueur le volet "tri à la source des biodéchets" de la loi "Anti-gaspillage pour une économie circulaire" votée en février 2020. À cette date, tous les biodéchets (déchets biodégradables issus des parcs et jardins, déchets alimentaires, de cuisine) devront être triés pour être valorisés. Cette loi s'applique à tous : particuliers, professionnels et administrations.

Le tri des déchets alimentaires est un enjeu essentiel pour la réduction des déchets. Son objectif est de réduire nos ordures ménagères (dont 30 % du poids sont des déchets organiques composés à 80 % d'eau), tout en optimisant leur utilisation, en produisant de la matière organique précieuse pour fertiliser les sols, ou du biogaz.

Sur notre territoire, pour mettre en œuvre ce tri à la source des biodéchets, la Communauté de communes Usses et Rhône propose une mesure incitative permettant d'acquérir un composteur individuel de 400 l. pour la somme de 30 € (voir site internet de la CCUR : <https://www.usses-et-rhone.fr/actualite/16259/6234-proposition-d-acquisition-d-un-composteur-individuel.htm>).



Sur notre territoire, pour mettre en œuvre ce tri à la source des biodéchets, la Communauté de communes Usses et Rhône propose une mesure incitative permettant d'acquérir un composteur individuel de 400 l. pour la somme de 30 € (voir site internet de la CCUR : <https://www.usses-et-rhone.fr/actualite/16259/6234-proposition-d-acquisition-d-un-composteur-individuel.htm>).

Que mettre dans son composteur ?

Vous pouvez mettre dans votre composteur les déchets de préparation et les restes de repas, le thé et le café, les aliments périmés sans emballage...mélangés à des déchets secs et fibreux du jardin (feuilles, broyat de branches, tonte séchée...), ils se décomposeront en un engrais naturel.

Halte aux idées reçues sur le compostage !

- **le composteur n'attire pas les rongeurs.** Il suffit d'enfouir les apports sous la surface, et de bien les recouvrir avec des matières sèches, et brasser régulièrement,
- **il ne FAUT PAS mettre les sacs en plastique** dits « compostables, biosourcés ou biodégradables » dans le composteur : ces matières plastiques sont sources de pollution pour l'environnement et les cultures locales,
- **les agrumes vont au compost** : les peaux d'agrumes sont des déchets organiques qui se compostent sans problème. Ils mettront juste plus de temps à se dégrader que les épluchures,
- **le compostage domestique ne libère pas de mauvaises odeurs.** Si une telle situation se produit, c'est que le ratio déchets alimentaires/matières sèches n'est pas respecté. Vous pouvez alors ajouter de la matière sèche si votre compost est trop humide.

CHRONIQUE SAUVAGE : ÇA VA JASER...

Légère entorse à mon habitude de présenter ce qui est visible à Bassy à la période de parution de votre revue préférée, je vais, cette fois, tenter de vous associer à mon espoir d'observer sur notre commune, ce que beaucoup comptent comme l'un des plus précieux oiseaux qu'il nous est donné



Crédit photo : www.maphoto.ch

d'observer sous nos latitudes, car il ne se montre pas tous les ans, loin s'en faut. Mais le début de l'hiver est justement la période propice pour le débusquer.

C'est un oiseau qui nous vient du nord de l'Europe, des forêts boréales sauvages et retirées où il se reproduit, lui conférant un caractère peu farouche. Il se laissera donc approcher, facilitant de belles observations. Mais où le chercher me direz-vous ? Je perçois les prémices de votre impatience...

Un avantage supplémentaire veut que l'oiseau soit sociable et apparaisse en petites troupes vagabondes sur les arbustes ou buissons porteurs de baies dans lesquels elles se suspendent telles des acrobates boulimiques. Repérez alors sorbiers, alisiers, aubépines, troènes, lierre et cotoneasters, tous excellents pourvoyeurs de fruits qui seront digérés par notre volatile en 30 minutes tout au plus ; celui-ci a la capacité, jalouée en toutes saisons, de décomposer l'alcool dans les fruits très mûrs très rapide-

ment. Quand je vous dis que cet oiseau est un bon compagnon des fêtes de fin d'année, d'autant que sa voix tinte comme une clochette ! Je devine votre soif grandissante...

Et que dire de sa livrée !? Le damoiseau, de la taille d'un étourneau, est apprêté pour se laisser reluquer : masqué sur les yeux soulignés de blanc, la huppe extravagante fréquemment dressée sur la tête, du roux aux joues, le plumage beige soyeux délicatement orné de touches de blanc, de jaune, de rouge comme si l'oiseau avait utilisé un pinceau et trempé sa queue dans un pot de peinture, juste ce qu'il faut ! Vous piaffez maintenant...

La dernière observation connue sur Bassy date de 2009 : une trentaine d'individus observés vers midi entre Bassy et Veyrens sans autre précision. Sans doute cette année-là, une mauvaise fructification dans les quartiers d'hiver habituels les aura poussés à descendre vers le sud en quantité plus grande qu'à l'ordinaire. A moins qu'après plusieurs saisons de bonne reproduction, certains ont déferlé par crainte de la famine. Pour ces grands amateurs de petits fruits, le salut est dans l'émigration. Cette année il semblerait qu'ils aient opté pour la Grande-Bretagne. Seront-ils les avant-coureurs d'autres vagabonds qui progresseront jusque dans l'est de la France et les Alpes ?



Jaseur boréal, crédit photo Jean Bisetti, LPO (Plaine Joux, 74)

Trêve de suspense, ce bohémien confiant qui ferait irruption dans nos jardins comme un événement providentiel de l'hiver, c'est le Jaseur boréal. Voilà un très beau cadeau que nous ferait Dame Nature ; ne reste qu'à chercher l'arbre de Noël sur lequel sera déposé ce présent...

Anne DEJEAN

LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

Organisation du premier Café-débat

Notre assemblée générale de septembre 2023 avait validé un nouveau type d'activité : le café-débat. Cette animation n'est pas destinée à remplacer les conférences, mais permet de proposer une manière plus conviviale d'échanger et de partager sur un thème préalablement choisi. Le but du café-débat consiste donc à réunir autour d'une table (sur laquelle sont déposées des boissons chaudes ou fraîches et quelques douceurs) une quinzaine de personnes ou un peu plus, intéressées par ce thème.

Notre premier café-débat s'est tenu le mardi 28 novembre, et portait sur : *"la multiplication végétative, le bouturage sous tous ses aspects au cours de l'année"*. Une quinzaine de personnes ont suivi avec intérêt et participé aux échanges, entre elles et avec l'animateur.

Des pistes d'améliorations ont d'ores et déjà été intégrées pour le prochain café-débat qui aura lieu le mardi 30 janvier 2024. Il aura pour thème : Découvrir et comprendre la vie du sol.



Les participants du café-débat

Troc plantes d'automne

Notre association a proposé un "troc plantes" le samedi 21 octobre à Crie, en même temps que la "matinée broyage" organisée par la Commune. De nombreuses personnes, adhérentes ou non à l'association, ont apporté des plants d'arbustes ou des plantes vivaces qui ont été adoptés par de nouveaux propriétaires. Les participants ont aussi pu se réchauffer autour de boissons chaudes et de pâtisseries, dans la convivialité et la bonne humeur.

Quelques végétaux n'ont pas trouvé preneur : ils rejoindront de nombreux autres lors du troc graines/troc plantes qui aura lieu début mars 2024 sous la Grenette de Seyssel.



Chacun a pris le temps d'échanger des plantes...et des conseils

Calendrier

- **Samedi 27 janvier** à 14h : atelier « Observation à la mangeoire » – Bassy (lieu à préciser)
- **Jusqu'au 28 janvier** : commande groupée « Plants de pommes de terre » (pour les adhérents)
- **Mardi 30 janvier** à 19h : café-débat « Découvrir et comprendre la vie du sol »
- **Samedi 10 février** à 14h : atelier de construction d'hôtel à insectes – Bassy (CBL)
- **Samedi 2 mars** de 9h à 13h : Troc graines / troc plantes – Seyssel (La Grenette)
- **Samedi 16 mars** de 14h à 16h : atelier « Taille des rosiers et plantes à floraison estivale » – Bassy

Les personnes désirant nous rejoindre peuvent s'inscrire ou se renseigner en nous contactant par mail : info.asso@lemondeallantvert.fr ou sur le site : www.lemondeallantvert.fr

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous proposons de nous retrouver en 2024 pour de nombreuses animations.

Le comité du Monde Allant Vert



DES NOUVELLES DE BASSY SOPHRO



BASSY SOPHRO
DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Bonjour,

Les séances de sophrologie n'ont pu reprendre que le 15 novembre.

Entre temps, nous avons perdu l'une de nos adhérentes, en la personne de Françoise. Aussi avons nous décidé de planter un beau rosier dans le massif à côté de la salle des associations, en son souvenir. C'est donc au nombre de 15 personnes que les séances vont se poursuivre, toujours un mercredi sur deux, de 18h30 à 19h45. Si vous êtes intéressés, il n'est pas trop tard !

Contact: sophrologie.mm@gmail.com

Nous vous souhaitons une année 2024 belle et sereine,

Brigitte MÉTRAL

LE MOT DE L'ACCA

Bonjour tout le monde !

Nous sommes déjà à la mi-saison ! En guise de premier bilan, je tiens à remercier tous les usagers de la nature que nous croisons, pour la sympathie dont ils font preuve à notre égard.

Une tombola est en cours. Si vous êtes intéressés pour participer et que personne n'est encore venu frapper à votre porte, n'hésitez pas à me contacter au 06 15 53 70 92 !

Le "dimanche à la chasse" a eu lieu le 15 octobre, et nous avons été ravis d'accueillir deux jeunes de Seyssel : tout s'est très bien passé !

Et pour finir, un petit rappel : notre ball-trap se déroulera le dernier week-end d'avril !

D'ici là nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année !!



Lucas SOURZAC et toute son équipe

LE SOU DES ÉCOLES

Bonjour, voici les dates des manifestations pour cette nouvelle année.

La vente de diots à emporter s'est déroulée à Bassy le 26 novembre, et le marché de Noël a eu lieu à Challonges le 15 décembre.

Les prochaines animations prévues sont :

- 27 janvier : soirée dansante moules/frites à Usinens.
- 12 avril : carnaval de l'école avec vente de repas à emporter à Challonges.
- 15 juin : fête de l'école à Challonges.

Nous espérons vous y voir nombreux !

D'ici là nous vous souhaitons à tous, petits et grands, de belles fêtes de fin d'année.



La vente de diots à emporter, organisée à Bassy

Le bureau du SOU des écoles

LE MOT DU CBL



Assemblée générale du CBL

Le vendredi 24 novembre, à la salle communale, s'est déroulée notre assemblée générale annuelle, durant laquelle nous avons présenté le bilan moral et financier de notre association.

Nos animations de 2023 ont remporté un vif succès, mais notre association ne compte pas assez d'adhérents pour maintenir autant de projets. Nous devons revoir un peu à la baisse nos ambitions. Certains d'entre vous ont entendu notre appel et ont rejoint notre équipe. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux membres, et les remercions pour leur engagement.

Merci aux bénévoles fidèles qui, chaque année, sont présents lorsqu'on les sollicite, merci aux représentants des associations locales et de la Mairie pour leur présence lors de notre assemblée générale.

Vous trouverez ci-contre notre calendrier pour les projets 2024 :

DATES À RETENIR EN 2024

Jeudi 21 Décembre 2023 :	Défilé de tracteurs illuminés
Vendredi 29 Janvier :	Soirée Jeux
Vendredi 26 Avril :	Rando 'Nuit
Vendredi 7 Juin :	ApéRosé en musique
Vendredi 30 Août :	ApéRosé
Fin Novembre :	Assemblée Générale

Noël des enfants de Bassy, Challonges et Usinens

L'après-midi du dimanche 10 décembre, nous avons reçu la visite du Père Noël qui a gâté les enfants de Bassy avec une hotte remplie de friandises et une séance photo.

Les enfants de Challonges et d'Usinens nous ont rejoints pour le goûter de Noël et la boum organisée dans la salle communale.



Un après-midi rythmé de joie, dans un bel esprit de Noël !

Notre prochain rendez-vous : Jeudi 21 décembre à 18h30

Pour la deuxième année, les jeunes agriculteurs de Frangy/Seyssel décoreront leurs tracteurs et remorques de magnifiques illuminations, et nous font le plaisir de défiler dans nos communes.

Rendez-vous le jeudi 21 décembre à 18h30 devant la salle des fêtes pour assister à la parade des tracteurs illuminés.

A cette occasion, le CBL offre le vin chaud et les diots pour profiter de ce moment ensemble !

Merci à tous pour votre présence lors de nos manifestations !

En attendant de vous retrouver, toute l'équipe du C.B.L vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous !



L'équipe du CBL
(cbl.bassy@laposte.net)

DEVENEZ SALARIÉ OU BÉNÉVOLE À L'ADMR



Grâce à leur engagement, les salariés et les bénévoles de l'ADMR des Pays de Seyssel et Frangy permettent aux personnes les plus fragiles, âgées ou en situation de handicap, de continuer à vivre à leur domicile en toute sérénité et sans rupture du lien social.

Les salariés de l'ADMR sont les piliers de notre association. Chaque jour, les aides à domicile, les auxiliaires de vie sociale, les aides-soignants et les infirmiers apportent aide, soin et accompagnement aux bénéficiaires que nous prenons en charge. Au-delà de leur compétence technique, ils sont les personnes de confiance vers lesquelles les bénéficiaires se tournent pour obtenir de l'aide et du réconfort. C'est pourquoi notre association s'engage à leur offrir des conditions de travail optimales, un environnement de soutien et des opportunités de développement professionnel grâce à nos offres de formation.



Les bénévoles sont également au cœur de l'action de l'ADMR. Ils consacrent leur temps et leur cœur pour venir visiter et aider nos bénéficiaires, leur apporter un soutien, évaluer leurs besoins ou simplement rompre leur isolement. Nous leur adressons un immense merci.

Pour renforcer notre équipe et consolider le lien social sur notre territoire, nous recherchons de nouveaux talents et des bénévoles. Si vous partagez notre engagement envers le bien-être de la communauté, venez explorer les opportunités de carrière au sein de l'ADMR des Pays de Seyssel et Frangy. Rejoignez-nous dans cette noble mission ! Ensemble, nous pouvons rendre notre communauté plus solidaire que jamais. Notre contact :

ADMR Des Pays de Seyssel et Frangy

Tel : 04 50 44 49 15 / Mail : accueil.seyselfrangy@fede74.admr.org

Le Président, Jean-Pierre LONG

ASSOCIATION "GRAINES D'AMIS DU VAL DES USSES"

Le 17 avril prochain, l'association d'aide aux aidants non professionnels "Graines d'amis du Val des Usse" fêtera ses dix ans d'existence. Ces dix années nous ont permis de tisser des liens très forts avec les aidants du secteur qui vivent de nombreux moments d'isolement et de rupture sociale, et de compter aujourd'hui plus de 80 adhérents.



Notre principal but est de maintenir le lien social entre tous. Les ateliers et groupes de parole que nous organisons sont dispensés par des professionnels de qualité, et suivis assidûment par de nombreux aidants. Le programme pour 2024 s'annonce déjà riche : vous pourrez retrouver les dates des animations proposées au cours du premier semestre sur le site internet de Bassy.

Notre équipe est mobilisée et c'est grâce à la fidélité de nos adhérents, au soutien financier du Conseil Départemental, des intercommunalités et des municipalités du secteur, et également au partenariat mis en place avec la Maison Familiale Rurale de Seyssel, et surtout les élèves de la section "aide à la personne", que nous sommes motivés pour continuer et améliorer nos actions.

Tous les aidants du secteur peuvent nous rejoindre :

Association Graines d'Amis du Val des Usse

Tel : 06 43 79 65 00 / Mail : grainesdamis74@gmail.com

Le Président, Marc COUZON

LA RÉCRÉ DU P'TIOU

Bonjour chers habitants de Bassy ! Dans cette page, nous allons vous raconter les temps forts qui ont marqué ce premier trimestre depuis la rentrée de septembre.

Le cross

Vendredi 13 octobre, nous nous sommes rendus au cross des écoles de Seyssel. Nous avons aimé cette journée car il y avait des parents qui sont venus nous encourager. Pour la course, il fallait que l'on réalise une distance : Bronze, Argent ou Or. A la fin de l'épreuve, nous avons eu un diplôme en fonction de notre résultat. Les maitresses nous ont offert des pommes pour le goûter. C'était un chouette moment sportif où nous avons eu bien chaud !

Semaine du goût

Cette année, on a fait une semaine du goût, du 16 au 20 octobre. Le thème était : une couleur par jour, et on tournait autour de 4 ateliers : cuisine, arts, sciences et dégustation. Le premier jour, c'était la journée du rouge orientée sur la betterave, le deuxième jour c'était le vert avec l'avocat, et enfin le jeudi, on a mangé orange avec les légumes de saison : carottes et courges en tous genres.

Journée Halloween

Pour le dernier jour avant les vacances de la Toussaint, nous avons organisé une journée Halloween à l'école. Nous nous sommes déguisés en personnages cruels, et puis il y a une dame qui est venue nous raconter une histoire et nous avons mangé un gâteau à la carotte. La journée s'est terminée par un moment convivial où parents et enfants étaient rassemblés autour de jeux de société. C'était super. BHOUUUUU !!!

Recette : Les cookies de Noël aux flocons d'avoine

Ingrédients : 125g de farine, 60g de flocons d'avoine, 60g de sucre, 60g de noix, une pincée de sel, un sachet de levure chimique, un œuf et 60g de beurre fondu.

Pour la décoration : des m&m's (rouges et verts de préférence) pour les boules, de la noix de coco râpée pour la neige.

Etapes : Préchauffer le four à 180° / Mélanger tous les ingrédients secs (farine, avoine, sucre, noix, sel, levure) / Ajouter l'œuf puis le beurre fondu / confectionner les biscuits en forme de sapin et apposer les décorations (neige ou boules) sur le dessus puis mettre bien à plat sur un papier cuisson. Au four pendant 10 à 15 minutes selon la taille des sapins : réglez-vous !



Saurez-vous déchiffrer le message mystère des CP/CE1 ?

↑	☼	◎	≈	♥	⊗	☆	♫	♯	✱	🏠	🏡	🍷
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
👤	△	↑	☼	✱	🎁	⚡	□	♫	♯	🏠	🏡	🍷
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z

👤 △ □ 🎁 🎁 △ □ ♫ ♯ ♯

□ 👤 ✱ △ ☼ ♥ □ 🏠 👤 △ ♥ 🏠

👤 ⚡ △ □ ⚡ ♥ 🎁 🏠 ♥ 🎁

⊗ ♯ 🍷 ♯ 🏠 🏠 ♥ 🎁 ≈ ♥

☼ ♯ 🎁 🎁 ☼ .

RENCONTRE AVEC MME ANNE DEJEAN

La "chronique sauvage" constitue un des rendez-vous incontournables du P'tiou Basseyrans. Nous avons donc voulu faire plus ample connaissance avec la conseillère municipale qui en est aussi l'auteure : Anne DEJEAN.

Bien qu'elle soit née en région parisienne, c'est en Lorraine qu'Anne puise ses racines. Enfant, elle retourne d'ailleurs souvent en vacances dans la ferme familiale. Elle se souvient encore du magnifique marronnier qui trônait devant la maison, et dans lequel des chardonnerets avaient pris l'habitude de nicher : *"mon père, qui avait quelques connaissances naturalistes, m'a appris à les reconnaître et, de façon plus générale, m'a sensibilisée sur toutes ces questions. Peut-être est-ce là qu'est née ma vocation ?"*

Après son bac en 1992, elle s'oriente vers des études universitaires de biologie, centrées sur la conservation de la nature. C'est d'ailleurs dans ce domaine qu'elle décroche son premier emploi en 1997, en tant qu'animatrice nature à la Ville de Paris : *"mon travail consistait à faire découvrir à un large public, dont des scolaires, la biodiversité des parcs et jardins de la ville, et à leur raconter la nature"*. Elle occupe ce poste plusieurs années, avant de passer cheffe d'équipe et de gérer également la communication : *"j'ai alors travaillé avec des graphistes, des illustrateurs, des personnes qui s'intéressaient à l'architecture, avec de solides connaissances historiques et patrimoniales : c'était passionnant"*. Mais des luttes d'influence au sommet de sa hiérarchie viennent complexifier sa tâche.

Auparavant, fin 1999, Anne avait fait partie d'une délégation de huit personnes de la Ville de Paris parties en Vendée suite au naufrage de l'Erika, pour nettoyer les plages et s'occuper des oiseaux mazoutés. Cette expérience, et le réseau d'amis et d'ornithologues dans lequel elle s'est insérée, lui permettent de donner une nouvelle direction à sa carrière. En 2007, elle rencontre le directeur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de Haute-Savoie qui, sur le départ, l'incite à poser sa candidature pour le remplacer. Cette opportunité lui fait entrevoir la possibilité de se mettre au vert, et de se retrouver avec son compagnon Emmanuel qui était alors en Corrèze. Anne obtient le poste au printemps 2008, et vient s'installer à Seyssel Ain, qu'elle connaissait pour y être venue quelques fois voir son prédécesseur. Deux ans plus tard, elle déménage avec sa famille à Bassy.

Par le biais du CPIE, Anne rencontre Gilles CHATELAIN, qui lui propose en 2014 de candidater une première fois à un mandat municipal. Et en 2020, c'est suite à une conférence sur la biodiversité donnée par Gilles LANDRIEU qu'elle répond positivement à la sollicitation de Rémi PONCET : *"face au constat alarmiste de l'effondrement mondial de la biodiversité, le temps n'est plus à la simple sensibilisation, mais à l'action. Et cela passe par la participation aux instances décisionnelles et politiques"*. L'enjeu environnemental n'est cependant pas le seul qui a motivé Anne à se présenter aux élections : *"je veux essayer de comprendre ce qui se passe dans ce village auquel je suis dorénavant très attachée, j'ai envie de mieux connaître et de rencontrer ses habitants, savoir ce qui les préoccupe, envie aussi de contribuer et d'aider, modestement, à prendre les bonnes décisions"*.

Sur un plan plus personnel, Anne se sent comblée à Bassy. Après les années passées à Paris, cultiver son potager et transformer les récoltes lui permet de retrouver ses origines paysannes, comme un hommage au travail de la terre de ses parents et grands-parents. Quant à la richesse des paysages et de la biodiversité, elle l'admire au gré des balades avec ses filles Eléa et Flavie, ou depuis son point de vue préféré de la commune, au terrain de jeux des marronniers, en haut des Perrules : *"Ici à Bassy, je suis d'abord en contemplation devant la nature, et mesure ma chance d'avoir un tel cadre de vie"*.



(Crédit photo : Flavie Gfeller)

Merci à Anne pour sa disponibilité, et pour nous faire partager chaque trimestre les richesses et les beautés de notre environnement basseyrans !

ÉTAT CIVIL

◇ Naissances :

Naïs **ODIN**, née le 18/10/2023, fille de Lionel GUILLAUD-SAUMUR et Lucie ODIN (Veyrens).

◇ Mariages :

Mme **Aurélie BRUYERE** et M. **Clément CHAPPAZ** ont été unis par les liens du mariage le samedi 30 Septembre. Aurélie est âgée de 43 ans, et est puéricultrice ; quant à Clément, il est âgé de 35 ans et exerce la profession d'artisan paysagiste. Il fait également partie du Conseil municipal de Bassy. Tous deux résident à Crie. La municipalité leur adresse toutes ses félicitations.



Aurélie et Clément



Danielle et Cédric



Mme **Danielle CARDOSO FERREIRA** et M. **Cédric PERNOD** se sont dit « oui » devant M. le Maire le vendredi 20 octobre. Danielle, âgée de 35 ans, est analyste juridique et Cédric, âgé de 32 ans, est mécanicien-monteur dans les trains. Ils résident dans le quartier des Perrules. La municipalité leur formule tous ses vœux de bonheur.

◇ PACS

Mme **Mylène BOUCHARDY** et M. **Jérôme BOUVIER** ont signé en Mairie un Pacte civil de solidarité le 5 décembre. Mylène, âgée de 30 ans, est naturopathe-sophrologue, et Jérôme, âgé de 31 ans, est cheminot. Ils sont installés dans le Fond du village. La municipalité leur souhaite la bienvenue dans notre village, et leur adresse toutes ses félicitations.

◇ Décès

Toutes les familles de Bassy, Challonges et Usinens ont appris avec tristesse le décès de Françoise KÉRANGALL, survenu le 3 septembre 2023, à l'âge de 67 ans. Institutrice retraitée d'Usinens depuis 2017, elle aura tant donné à apprendre à nos enfants, certains devenus parents à leur tour. Un enseignement délivré avec un grand souci de la pédagogie et des valeurs de citoyenneté, de tolérance et de solidarité, transmises avec la joie qui la caractérisait. Nous retiendrons son sourire, son attachement à la Bretagne et son folklore et, bien sûr, à sa classe d'Usinens dans laquelle elle aura encouragé tant d'élèves dans leur parcours d'apprentissage, 30 ans durant, entre 1987 et 2017. Merci maîtresse Françoise ! Le Conseil municipal, au nom de tous les habitants de Bassy, renouvelle ses pensées et son soutien à sa famille.



CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : secretariat@bassy.fr

Horaires d'ouverture au public :

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

Rédaction, conception et mise en page :

Comité consultatif Communication